



# Comité du 9 décembre 1905 de l'Ain

## ASSEMBLEE GENERALE DU 8 JUIN 2013

Présents : 23 personnes dont  
Alain BONTEMPS, adjoint au maire  
de Bourg. Gaëlle COCHE, directrice de la MJC  
Isabelle PORRAS, vice-présidente  
de la MJC.

Excusés : J.F.DEBAT Maire de Bourg représenté par  
Alain BONTEMPS, Rachel MAZUIR président du CG  
et Christine GONNU V. Présidente du CG, Michel  
FONTAINE Bourg Agglo, Alain DUPRE IEN Bourg 3,  
Gilbert MUNARI, Jean BERNARD, Jean-Claude  
BLANC, Docteur Pierre DEBAT, Roger LAPLACE,  
Noël RAVASSARD, Maurice AUGIER, Jacques et  
Jacqueline SAVOYE, Bernard BOISSON.

**L'Assemblée générale se déroule de  
9h30 à 12h00**, autour d'un café-croissant offert  
par le Comité 1905.

**Rapport moral : Marie-Christine HYVERNAT**  
La présidente remercie les participants de leur  
présence ainsi que la MJC pour son accueil.

Elle demande que nous ayons une pensée pour  
notre ami Pierre POUWELS qui nous a quittés depuis  
peu.

Depuis mars 2012, l'activité du comité 1905 a été  
importante pour les 12 administrateurs.

Nous avons essayé de **confirmer et poursuivre les  
objectifs de notre comité** :

- En assurant la connaissance et la promotion de la  
loi du 9 décembre 1905

- Actions type café laïcité, semaine du 9  
décembre
- Achat et utilisation d'une nouvelle exposition  
sur les enjeux de la laïcité

• Mise à jour très régulière de notre site, très  
visité

- En maintenant notre vigilance sur les actions qui  
viennent s'opposer à la laïcité, et les décisions prises  
par nos élus ou représentants de l'état, qui peuvent  
aller à l'encontre de la loi de 1905, notamment

• Concernant le financement des écoles  
privées confessionnelles (courriers aux maires)

• Le financement des bâtiments religieux  
(courrier au CR pour le financement de la  
restauration de la basilique Saint Augustin d'Hippone  
à Annaba) et associations culturelles (la dernière  
information reçue fait état d'une attribution de 16000€

attribuée au Conseil régional du culte musulman par  
la ville de Lyon).

- En apportant notre contribution et notre soutien aux  
pétitions pour défendre la laïcité (dernièrement une  
nouvelle pétition : « pour l'abrogation du concordat et  
des textes de l'ancien régime et de 1939 qui  
contreviennent à la loi de 1905 »).

Notre partenariat avec la MJC a bien fonctionné,  
même si nous regrettons tous de ne pas réussir à  
sensibiliser les jeunes à notre cause.

Il nous faut envisager de communiquer autrement, le  
mot « laïcité » fait peur, est détourné de son sens, et  
nous avons besoin de nous adapter aux  
préoccupations des jeunes et de trouver les outils qui  
nous permettront de faire connaître cette loi dans son  
rôle de pacification.

La présidente rapporte le contact avec des lycéens  
dans le cadre de son travail. Après un blocage de  
départ, en montrant l'expo, en discutant, l'intérêt des  
élèves a été éveillé. Il faut redéfinir les termes  
considérés comme négatifs actuellement.

Cet exemple donne le départ à un long échange  
entre les participants.

Quelques phrases remarquées :

- *Les musulmans ne conçoivent pas la séparation de  
l'islam et de l'état.*

- *Il faut redéfinir les programmes éducatifs avec un  
socle commun de valeurs de tolérance, de vivre  
ensemble, de morale laïque et une bonne formation  
des jeunes enseignants.*

- *On a 80% d'enseignantes. Les garçons ne  
s'orientent plus vers ce métier. Pour certaines  
cultures, la parole des femmes n'est pas écoutée et  
c'est une source de difficultés.*

- *Dans certains quartiers, beaucoup de familles  
monoparentales ont des difficultés avec leurs  
enfants.*

- *Le problème de la laïcité est la grande indifférence  
de la masse des gens.*

- *Si on considère la laïcité en Europe, la France est  
bien seule, très observée par les médias.*

- *La directrice de la MJC constate que le mot laïcité  
fait peur, que les jeunes sont très agressifs par  
rapport à leur identité.*

*Elle fait une proposition de café-laïcité avec mode  
d'entrée pour les jeunes : associer citoyenneté et  
laïcité.*

- Une autre entrée possible pour débloquer les jeunes est de faire la différence entre la sphère publique et la sphère privée.

- La loi de 1905 ne comporte pas le mot « laïcité ».
- Toutes les associations ont des difficultés pour mobiliser les parents.
- On constate que le tissu associatif en France s'effondre, sauf si les parents sont directement intéressés.
- On a beaucoup de renoncements politiques. Il faut se battre pour maintenir les services publics.

Après cet échange, la présidente termine son rapport en demandant notre vigilance sur l'application de la loi sur le mariage pour tous :

*« La volonté d'instituer le mariage pour tous est le signe que nous vivons dans une société laïque qui œuvre dans l'intérêt de tous et toutes et où l'état légifère, débarrassé de tout dogme, dans le strict respect de la séparation des Eglises et de l'état. »*

## Rapport d'activité 2012 :

Michel CHAGNARD

Depuis l'AG du 3 mars 2012, nous avons eu 12 réunions du CA, en général le 2ème lundi du mois.

Au CA d'avril, après l'élection du bureau, 5 commissions ont été reconduites : scolaire, presse-médias, site internet, observatoire de la laïcité et cérémonies laïques. Le partenariat MJC-Comité 1905 nécessite des réunions ponctuelles avec une partie du Comité 1905.

Dans le cadre de l'observatoire départemental de la Laïcité, différents courriers ont été adressés au cours de l'année :

- au Conseil régional le 7 mai 2012 concernant une subvention de la région Rhône Alpes pour la restauration de la Basilique Saint Augustin d'Hiponne à ANNABA. Le tribunal administratif de Lyon a annulé la délibération des 21 et 22 octobre 2010. Le Comité demande au président de Région de respecter la loi de 1905 en n'interjetant pas appel.
- aux parlementaires (par le Collectif laïque) sur la constitutionnalisation de la loi 1905 et le concordat Alsace-Moselle.
- au sénateur BERTHOUD et au député LA VERPILLERE pour annoncer la semaine de la laïcité
- au Conseil général en mars 2013 pour s'étonner du taux de participation du département pour la construction du CDI du collège privé St-Joseph.

Il faut noter une vingtaine de réponses de maires de l'Ain expliquant les dispositions prises pour les cérémonies laïques dans leur commune.

Sur ce sujet, nous pouvons rappeler notre satisfaction concernant l'avis du CESL (pour lequel nous avons été consultés le 25 juillet 2011) et pour la construction d'une

salle d'obsèques à Bourg en Bresse, dont les travaux démarrent.

Le Café-laïcité du 12 mai 2012, au coin bar de la MJC de Bourg, a regroupé 22 personnes autour d'un café croissant offert par le Comité.

Le jeu de situations : « laïque ? non laïque ? » a servi de support à 6 thèmes de discussion par groupe.

La semaine de la laïcité s'est déroulée à Montluel et Bourg pour le film.

Cette semaine est un moment fort de l'action du Comité 1905 et demande beaucoup d'énergie au CA.

- Exposition du 3 au 10 décembre avec visite de classes et présence de membres du Comité
- Film « rengaine » le 5 décembre à Bourg
- Conférence le 6 décembre sur le thème « la laïcité partout en France ? »
- Soirée du 8 décembre avec spectacle de la troupe de la Palissade et apéritif d'înatoire.

Le Comité 1905 remercie la municipalité de Montluel pour la mise à disposition du théâtre des Augustins (exposition, conférence et soirée spectacle).

La soirée républicaine du 8 mars 2013 à la MJC sur le thème de l'« égalité homme-femme » a été une bonne réussite tant sur l'organisation que sur le contenu. Le Comité 1905 regrette l'absence d'ouverture vers les jeunes.

Le Comité 1905 souligne et remercie l'implication du personnel de la MJC dans la préparation de cette soirée.

## Intervention d'Alain BONTEMPS,

*qui doit quitter l'AG, retenu par d'autres obligations.*

Il revient sur le courrier adressé au maire de Bourg à propos du forfait scolaire attribué aux écoles privées.

Un accord existe entre les communes de Bourg, Viriat, Péronnas et St Denis.

La somme versée par élève, minorée pour le privé du coût de la restauration scolaire est de 655€. Somme versée pour Bourg à 187élèves de maternelle et 366 d'élémentaire.

Jean-Marc JOURDAN rappelle que les textes ne prévoient pas cette obligation pour les maternelles.

A ce jour, la municipalité n'a pas voulu changer le contrat.

Le Comité 1905 vient de recevoir le courrier de réponse du maire.

## Rapports des commissions :

### Scolaire : Jean-Yves DAUX

4 directions de travail

\* Semaine de la laïcité à Montluel.

Exposition de la FOL plus axée pour le lycée, avec un nouveau parcours pédagogique.

Mais il a fallu aller dans les établissements au dernier moment pour avoir un travail avec une dizaine de classes. Il faut donc aller directement dans les établissements et provoquer une réunion d'info.

\* Partenariat avec la MJC

Organisation de la soirée républicaine du 8 mars 2013 axée sur l'égalité homme-femme, avec préparation d'une présentation théâtrale.

L'expo était présente 2 semaines avant et une semaine après cette soirée.

\* Café-laïcité du 12 mai 2012.

Préparation du jeu « laïque ? non laïque ? »

\* Mise en place d'un parcours citoyen en direction des écoles classées en RSS, parcours qui prendra appui sur des personnages marquants de la ville de Bourg en rapport avec la laïcité. Visite guidée de la ville et délivrance d'un passeport citoyen pour les CM1-CM2 de Bourg. Ce parcours sera bientôt prêt.

### Site internet : Jacques ROUX

La fréquentation est en augmentation. On atteint plus de 10000 visites pour l'année 2012, même de Russie.

La rubrique cérémonies républicaines est très visitée. Dans les fondamentaux, un lien oriente vers le film « La séparation ».

On s'efforce de suivre l'actualité au plus près.

Le plan du site sera revu en commission pour lui donner davantage de cohérence.

### Cérémonies laïques : Jean MEUNE

Le Comité est satisfait de la construction d'une salle d'obsèques à Bourg.

### Collectif laïque : Jean-Marc JOURDAN

3 Comités 1905 (Ain, Rhône-Alpes, Var) sont représentés aux réunions du Collectif laïque par roulement annuel. (Ain en 2012).

Ce collectif permet d'avoir une parole commune plus forte. On regrette que quelques associations ne viennent plus aux réunions.

### Observatoire de la laïcité : Jean-Marc JOURDAN

On essaie de réagir aux attaques de la laïcité sur le département, d'où les courriers envoyés, que vous pouvez retrouver sur le site.

*Le rapport d'activités et des commissions est approuvé à l'unanimité.*

### Rapport financier : Bernard TERRIER

Arrêté au 30 avril 2013.

Le bilan présente un bénéfice de 772€, avec plus d'adhésions (94) et moins de frais postaux (conjonction MJC/ FOL).

Deux tableaux présentent les bilans de la semaine de la laïcité et de la soirée républicaine.

Notre **avoir est de 2838€.**

On pourrait demander des subventions, mais en restant vigilants pour rester indépendants.

La **cotisation** reste fixée à **15€ pour 2014.**

Il faudra décompter les adhésions par année civile.

Les vérificateurs aux comptes Jean-Pierre CARRAZ et Mireille AMELE ont examiné les comptes le 29 avril 2013. Ils donnent quitus au trésorier pour la tenue des comptes.

*Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.*

La directrice de la MJC demande confirmation du calendrier pour la semaine de la laïcité 2013.

Exposition du 2 au 20 déc.

Inauguration le 9 déc.

Film le mercredi 11 déc.

Conférence de Martine CERF le 14 déc. sur Laïcité en Europe et en France, suivie de l'apéritif dînatoire.

### Elections au Conseil d'administration

Les vérificateurs aux comptes sont renouvelés pour l'année 2013-2014.

Les membres du CA renouvellent leur candidature. Une nouvelle candidature déclarée.

Dans l'assistance, pas de nouveau candidat au CA.

Personnes réélues au CA :

BOISSON	Bernard
CHAGNARD	Michel
DAUX	Jean Yves
GLANOIS	Marie
HYVERNAT	Marie-Christine
JOURDAN	Jean Marc
MEUNE	Jean
MITTERRAND	Françoise
ORY	Daniel
PELISSIER	Philippe
ROUX	Jacques
SAVOYE	Sonia
TERRIER	Bernard

Personne élue au CA

JACKOWSKI	Sylvie
-----------	--------

Après cette élection, **Marie-Christine HYVERNAT** clôt l'assemblée générale ordinaire à 12h.

Le secrétaire  
Michel CHAGNARD

### Comité du 9 décembre 1905

Association loi 1901 - 42 rue Charles ROBIN - 01000 BOURG en BRESSE

Courrier adressé à la Présidente : Marie Christine HYVERNAT - 42 rue Charles ROBIN - 01000 BOURG en BRESSE

☎ : 06-87-26-71-77

[Comite1905.01@gmail.com](mailto:Comite1905.01@gmail.com)

<http://01-comite1905.org>